



BTS/DUT : au plus près des besoins des entreprises

INSERTION Partenariats avec les entreprises, cours dispensés par des professionnels, stages et formations en alternance... Axées sur la professionnalisation, ces filières courtes donnent aux jeunes diplômés l'avantage d'entrer rapidement dans la vie active.

PAR N.T.

Trois mois avant l'obtention de son BTS Prothésiste dentaire, Mélanie Benarroum-Godenèche avait déjà décroché une promesse d'embauche. Conformément à ses souhaits, elle travaille aujourd'hui dans un laboratoire du secteur. Son cas n'est pas rare, ses camarades de promo ont tous trouvé un emploi dans le domaine dentaire. Si le métier est mal connu, il offre des débouchés assurés au niveau bac +2.

DES FILIÈRES OUVERTES À L'ALTERNANCE

Quelle que soit la spécialisation, BTS et DUT ont la même vocation : former en deux ans des professionnels aptes à intégrer le monde du travail. Tous deux mènent à un diplôme reconnu et permettent d'acquérir une expertise dans un domaine particulier grâce à des travaux pratiques et des cours assurés par des pro-



© FOTOLIA

fessionnels mais aussi par des stages ou de l'alternance. « Notre objectif est de préparer l'insertion professionnelle de nos étudiants à court ou moyen terme en leur donnant les bons outils pour travailler », précise Rodolphe Dalle, directeur de l'IUT de Nantes et président de l'Adiut (association des directeurs d'IUT). Pour favo-

83%

des diplômés 2013 étaient en poste 29 mois après leur DUT, dont 65% en CDI
Enquête Adiut 2016

riser cette insertion, six des sept DUT de l'IUT de Nantes sont ouverts à l'apprentissage.

À Sup de Vente, une école de la CCI Paris Ile-de-France, toutes les formations jusqu'au bac +5 se font par cette voie. L'établissement prépare notamment aux BTS Management des unités commerciales (Muc), Négociation



relation client (NRC) et Professions immobilières en alternance et bénéficie d'un réseau de plus de 1 000 entreprises partenaires, dont des grands groupes tels que SNCF ou Orange. En 2015, ce dernier a accueilli plus d'une vingtaine d'étudiants BTS Muc de l'école, en apprentissage dans ses boutiques. « *Les élèves sont très opérationnels. Ils sont particulièrement bien préparés à la vente en "front", c'est-à-dire face au client* », apprécie Philippe Sanglier, responsable chez Orange.

L'OPPORTUNITÉ DE PRÉ-RECRUTER

La proximité des futurs candidats avec les recruteurs du secteur est un des grands atouts de ces filières. C'est aussi, pour les entreprises l'opportunité de prérecruter des jeunes déjà formés à leur culture. « *80 % de nos diplômés trouvent un emploi dans les sept mois. La fonction commerciale est un domaine qui ne connaît pas la crise* », souligne Christine Bachard, responsable de la communication à [Sup de Vente](#). La formule est plébiscitée par les employeurs selon la dernière étude de l'Adiut qui révèle que 79 % des directeurs de ressources humaines trouvent la formation adaptée aux besoins des entreprises.

Seule différence entre BTS et DUT : les modalités de validation du diplôme. Celle du BTS est conditionnée par la réussite d'un examen en deuxième année, en plus des notes obtenues tout au long de l'année, tandis que pour les DUT, seul le contrôle continu détermine l'obtention de celui-ci.

APB : UNE LISTE DE VŒUX RÉSERVÉE AUX BTS ET DUT

C'est une des principales nouveautés APB de cette année. Les

Zoom

UNE JOURNÉE POUR TROUVER UN STAGE OU UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Paris pour l'emploi des jeunes donne rendez-vous, mardi 7 mars de 10 à 18 heures, à la Grande Halle de la Villette (Paris 19^e), aux jeunes intéressés par une formation, en recherche d'apprentissage ou d'un stage. Au programme : des ateliers et des conférences tout au long de la journée et 250 employeurs et centres de formation présents à cette occasion pour les rencontrer. **Plus d'infos : 01 53 95 15 15, www.parisemploijeune.fr.**

candidatures pour des formations en apprentissage ne sont plus incluses, comme avant, dans la liste de vœux classique. Elles font désormais l'objet d'une liste à part, réservée spécialement à cet effet, et sont traitées de manière différente. Les élèves n'ont pas à classer de vœux dans cette seconde liste et peuvent en ajouter jusqu'au 25 septembre. La procédure a été élargie : ils pourront recevoir des réponses jusqu'au 30 septembre.

À partir du moment où ils signent un contrat d'apprentissage avec une entreprise, les candidats reçoivent une proposition d'admission pour la formation demandée de manière automatique. Et si, entre temps, ils ont déjà accepté une proposition d'admission au sein d'une formation qui n'est pas en apprentissage, ils pourront choisir entre les deux.